

# Comptes annuels

En Euros

**AUPA**

26 RUE DU PUIITS NEUF

13100 AIX EN PROVENCE

Exercice clos le : 31 Décembre 2006

APE : 741E

SIRET : 782 678 759 00047

SARL FIDUCIAIRE DE PROVENCE AIX

298 AVENUE DU CLUB HIPPIQUE

Tél : 04 42 64 21 21

13090 AIX EN PROVENCE

Fax : 04 42 59 38 70

## BILAN ACTIF

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	45 057	34 065	10 993	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 476	661	815	
Autres immobilisations corporelles	172 892	106 444	66 448	58 241
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>219 425</b>	<b>141 170</b>	<b>78 256</b>	<b>58 241</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	30 959		30 959	30 959
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				6 008
Autres créances	435 449		435 449	97 758
Valeurs mobilières de placement	343 945		343 945	343 945
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	185 220		185 220	353 753
Charges constatées d'avance (3)	3 867		3 867	3 671
<b>TOTAL (II)</b>	<b>999 440</b>		<b>999 440</b>	<b>836 094</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>1 218 865</b>	<b>141 170</b>	<b>1 077 695</b>	<b>894 335</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

		31/12/2006	31/12/2005
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		500 872	349 711
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		166 543	151 161
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>667 415</b>	<b>500 872</b>
<b>Comptes de liaison</b>	<b>(II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques		65 000	65 000
Provisions pour charges		109 892	90 334
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>	<b>174 892</b>	<b>155 334</b>
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		108 003	112 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		127 385	118 868
Autres dettes			6 919
Produits constatés d'avance (1)			39
<b>TOTAL</b>	<b>(V)</b>	<b>235 388</b>	<b>238 129</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VI)</b>	<b>1 077 695</b>	<b>894 335</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		235 388	238 129
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	59 342	39 136
Production stockée	59 342	39 136
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 045 270	952 046
Collectes	1 580	1 686
Cotisations		
Autres produits		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	147	132
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(I)</b>	<b>(I)</b>
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)		
Impôts, taxes et versements assimilés	162 839	133 460
Salaires et traitements	49 060	44 809
Charges sociales	490 352	456 768
Autres charges de personnel	198 014	189 644
Dotations aux amortissements sur immobilisations	637	
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	18 913	16 230
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	19 558	5 002
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	422	206
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>(I-II)</b>
	939 796	846 119
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>	
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	4 323
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		4 323
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	4 323
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	166 543
		151 203

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2006	31/12/2005
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			42
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>		42
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>		- 42
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	1 106 339	997 322
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	939 796	846 161
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		166 543	151 161
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		166 543	151 161
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier		25 442	
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature		150 524	120 925
<b>TOTAL</b>		<b>150 524</b>	<b>120 925</b>
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		43 850	24 529
Personnel bénévole		106 674	96 396
<b>TOTAL</b>		<b>150 524</b>	<b>120 925</b>

**ANNEXES**

**A U P A**

26 Rue du Puits neuf

13100 AIX EN PROVENCE

APE : 74.1 E

SIRET : 782 678 759 00013

31/12/2006

FIDUCIAIRE DE PROVENCE  
298 Avenue du Club Hippique  
13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04.42.64.21.21

Fax : 04.42.59.38.70

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	X		
Faits caractéristiques	X		
Immobilisations - Amortissements - Plus et moins values (simplifié)			
Immobilisations	X		
Amortissements	X		
provisions (simplifié)		X	
Provisions inscrites au bilan	X		
Etat des créances et dettes (simplifié)		X	
Etat des échéances , créances et dettes	X		
Variation détaillée des stocks et en-cours		X	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X	
Variation de la provision spéciale de réévaluation		X	
Variation de la réserve de réévaluation		X	
Frais d'établissement		X	
Frais de recherche appliquée et de développement		X	
Amortissements des frais de recherche et de développement		X	
Fonds commercial		X	
Intérêts immobilisés		X	
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		X	
Différences d'évaluation sur éléments fongibles		X	
Avances aux dirigeants		X	
Produits à recevoir		X	
Détail des produits à recevoir		X	
Détail des écritures des produits à recevoir		X	
Charges à payer	X		
Détail des charges à payer	X		
Détail des écritures des charges à payer		X	
Produits et charges constatés d'avance	X		
Détail des produits constatés d'avance		X	
Détail des charges constatées d'avance		X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		X	
Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices		X	
Détail des charges exceptionnelles		X	
Détail des produits exceptionnels		X	
Composition du capital social		X	

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Parts bénéficiaires		X	
Obligations convertibles		X	
Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère		X	
Crédit-bail	X		
Engagements financiers	X		
Dettes garanties par des sûretés réelles		X	
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt		X	
Rémunération globale et par catégorie des dirigeants		X	
Effectif moyen	X		
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		X	
Liste des filiales et des participations		X	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		X	
Produits et charges exceptionnels		X	
Transferts de charges		X	
Liste par nature des frais accessoires d'achats		X	
Tableau des résultats des cinq derniers exercices		X	
Produits et charges sur exercices antérieurs		X	
Participation des salariés		X	
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		X	
Tableaux du portefeuille de TIAP		X	



## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 1 077 695,23 Euros  
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :  
166 543,16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12 mars 2007

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Pour les biens amortis dégressivement, l'amortissement dégressif a été considéré comme correspondant à l'amortissement économique.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Stocks

Néant

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Engagements de retraite

En fonction des dispositions de la Convention Collective SYNTEC, les droits à indemnités de départ à la retraite acquis à la date du 31/12/2006 s'élèvent à 95 957 € (charges incluses) qui ont été effectivement comptabilisés (ce montant s'entend hors calculs des droits futurs actualisés et hors prise en compte de la probabilité de départ de l'entreprise avant la retraite, donc en admettant que ces deux facteurs se compensent).

### Engagements en matière de droits individuels à la formation

Les droits individuels à la formation acquis à la date du 31/12/2006 s'élèvent à 13 935 € (couvrant les salaires et charges sociales du personnel) qui ont été effectivement comptabilisés.

### Changements de méthodes

Néant

### Suivi de l'application des règles comptables de 2005

En terme de modalité pratique d'application de ces règlements, la méthode prospective a été retenue.

Nous rappelons les options prises à l'occasion des réformes entrant en vigueur en 2005 :

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement :

- Entité non concernée, option non prise

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :

- Entité non concernée, option non prise

Droit de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles :

- Entité non concernée, option non prise

Droit de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur immobilisations financières :

- Entité non concernée, option non prise

Coûts de développement :

- Entité non concernée, option non prise

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs :

- Entité non concernée, option non prise

Amortissement des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Composant de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :

- Entité non concernée, option non prise

### Information complémentaire pour donner l'image fidèle

L'Agence a licencié, par lettre en date du 08/01/04, son directeur adjoint. A la suite de ce licenciement cet ancien salarié a engagé une instance Prud-homale par laquelle il réclame à l'Agence une indemnité de 326.683 € (représentant plus de 5 années de salaires). L'Agence conteste vigoureusement ces prétentions qu'elle estime infondées et, en tout état de cause, très excessives. Elle a décidé de provisionner dans les comptes arrêtés au 31/12/04 une somme de 65.000 € correspondant à l'équivalent de l'indemnité de départ à la retraite et de 6 mois de salaires. Par jugement du 4 avril 2006, le Conseil des Prud-hommes a débouté cet ancien salarié de l'ensemble de ses demandes. Ce dernier ayant fait appel, l'instance est toujours en cours au 31/12/06. Par prudence, la provision n'a pas été modifiée.

## IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total I</b>			
	<b>Total II</b>	32 281		12 776
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		608		868
Installations générales, agencements et aménagements divers		31 623		
Matériel de transport		10 257		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		105 728		25 283
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>Total III</b>	148 217		26 151
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	<b>Total IV</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		180 498		38 928

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			45 057	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				1 476	
Installations générales, agencements et aménagements divers				31 623	
Matériel de transport				10 257	
Matériel de bureau et informatique, mobilier				131 011	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	<b>Total III</b>			174 368	
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
	<b>Total IV</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				219 425	

## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
<b>Total II</b>	32 281	1 784		34 065
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	608	53		661
Installations générales, agencements et aménagements divers	18 942	2 364		21 306
Matériel de transport	5 995	2 051		8 046
Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 430	12 662		77 091
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	89 975	17 130		107 105
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	122 256	18 913		141 170

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>Total III</b>							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges	65 000			65 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	90 334	5 623		95 957
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges		13 935		13 935
<b>Total II</b>	<b>155 334</b>	<b>19 558</b>		<b>174 892</b>
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>Total III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>155 334</b>	<b>19 558</b>		<b>174 892</b>

	- d'exploitation	
Dont dotations et reprises :	- financières	19 558
	- exceptionnelles	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		435 449	435 449	
		3 867	3 867	
<b>Total</b>		<b>439 316</b>	<b>439 316</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		108 003	108 003		
Personnel et comptes rattachés		44 038	44 038		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		69 166	69 166		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		6 991	6 991		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		7 190	7 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>235 388</b>	<b>235 388</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

## CHARGES A PAYER

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 236	100 820
Dettes fiscales et sociales	78 927	75 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
<b>Total</b>	<b>178 163</b>	<b>176 221</b>

### DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2006	31/12/2005
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			
408100	FOURN. FAC NON PARV		
408109	FOUR FNP SECT. COMMERCIAL	64 240	65 824
		34 996	34 996
<b>Total</b>		<b>99 236</b>	<b>100 820</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			
428200	DETTES PRO./CONGES A PAYE		
428600	PERS. AUT.CHARGES A PAYER	43 884	42 787
438200	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	154	500
438600	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	21 942	21 394
448600	TAXES ET CONTRIB A PAYER	5 757	5 120
		7 190	5 601
<b>Total</b>		<b>78 927</b>	<b>75 401</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>178 163</b>	<b>176 221</b>

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits constatés d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		

Charges constatées d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Charges d'exploitation		
Charges financières	3 867	3 671
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>3 867</b>	<b>3 671</b>



## CREDIT BAIL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 53)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
<b>Total</b>						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	31 584	87 002		118 586	1	35 411
Immobilisations en cours						
<b>Total</b>	<b>31 584</b>	<b>87 002</b>		<b>118 586</b>	<b>1</b>	<b>35 411</b>

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	118 586
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
<b>Total (1)</b>	<b>118 586</b>
<i>(1) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	
Engagements reçus	Montant
<b>Total (2)</b>	
<i>(2) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	
Engagements réciproques	Montant
<b>Total</b>	

**EFFECTIF MOYEN**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8	1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	1
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>2</b>

Rapport destiné aux adhérents, Assemblée générale.

Jean-François  
BIGOUROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence  
MAÎTRE EN DROIT DES AFFAIRES  
EXPERT COMPTABLE D.E.  
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

A.U.P.A  
Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix  
26 rue du puits neuf  
13100 Aix en Provence.

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Exercice clos le 31 décembre 2006.

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur:

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de mes appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 30 mars 2007, et il m'appartient d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I.- Opinion sur les comptes annuels.**

J'ai effectué ma mission selon les normes professionnelles applicables en France; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

298, AVENUE DU CLUB HIPPIQUE - 13090 AIX-EN-PROVENCE  
TÉLÉPHONE 04 42 29 71 33  
bigouroux@wanadoo.fr - Membre de l'A.R.A.P.L. - AIX - Règlement par chèque - SIREN 462 462 205

1/2

## **II.- Justification des appréciations.**

*En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce, je porte à votre connaissance les éléments suivants :*

- *L'association a constitué au cours de l'exercice précédent une provision pour litige dont le montant de 65.000 € a été maintenu.*

*Les modalités de détermination et motifs de cette provision sont relatées à la page 23 de l'annexe et complétés dans le rapport de gestion du conseil d'administration.*

- *L'association a doté cet exercice un complément de provision de 5623 € pour départ à la retraite, la portant ainsi à 95.957 €.*

*Les modalités sont clairement explicitées page 22 de l'annexe.*

- *Pour répondre à la montée en charge du droit individuel à la formation des salariés (DIF), il a été constitué une nouvelle provision pour 13.935 €, telle que décrite dans l'annexe page 23.*

*Dans le cadre de mon appréciation des estimations significatives, j'ai obtenu les éléments probants sur les hypothèses raisonnables et le caractère très prudent des provisions constituées.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.*

## **III.- Vérifications et informations spécifiques.**

*J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations financières données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, prévu par la loi et les statuts, ainsi que les documents annexes remis par votre conseil d'administration.*

*Fait à Aix-en-Provence, Le 11 juin 2007.*

*Jean François BIGOUROUX  
Commissaire aux comptes*

Rapport destiné à l'assemblée générale.

Jean-François  
BIGOUROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Commission Régionale de Contrôle des Comptes de l'Aix-en-Provence  
MAÎTRE EN DROIT DES AFFAIRES  
EXPERT COMPTABLE D.E.  
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

Association A.U.P.A.  
Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix.  
26 rue du puits neuf.  
13100 Aix en Provence.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.**  
**Exercice clos le 31 décembre 2006.**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En application de l'article 612-5 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions réglementées prévues audit article.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 25-1 du décret, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Avec la ville d'Aix en Provence :

Contribution financière : 165.000 €

Contribution en nature : locaux et affranchissement pour 43.850€.

Personnel d'entretien et administratif : 32.174 €

- Avec la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix :

Contribution financière : 520.000 €

- Avec l'état français, représenté par le préfet :

Contribution financière : 116.762 €

AGAM/AUPA/EPAD: 40.000 €

Contribution en nature : mise à disposition du directeur, évalué forfaitairement à 74.500 €.

Ces trois entités sont membres du conseil d'administration de votre association.

A Aix en Provence le 11 juin 2007.

Jean François BIGOUROUX  
Commissaire aux comptes.

298, AVENUE DU CLUB HIPPIQUE - 13090 AIX-EN-PROVENCE  
TÉLÉPHONE 04 42 29 71 33

bigouroux@wanadoo.fr - Membre de l'A.R.A.P.L. - AIX - Règlement par chèque - SIREN 333 492 105